

Quotidien... Boulot

Affection !

DROITS
Autorité?

Regard
Egalité !

Séparation

influence:

Congé parental;

Disponibilité

être père ?

aujourd'hui... c'est quoi

920 papas isérois témoignent



2015

Les **Familles** ont la parole

10^e Enquête de l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère





L'égalité femme/homme ou mère/père est longue à se mettre en place, dans les esprits et dans les entreprises.

Jérôme

Enquête réalisée par questionnaires et entretiens auprès de 920 pères volontaires habitant en Isère, dont 613 pères en couple et 307 pères solos.

85% d'entre eux ont moins de 49 ans,
93% sont en activité.

- Etre père au quotidien/p.4
- Etre père et travailler/p.6
- Etre père solo/p.10
- Les pères attendent.../p.12
- Quelques chiffres/p.14
- L'enquête - l'Observatoire/p.15
- Les co-pilotes de l'Observatoire /p.16

Etre parent avant tout

Lorsqu'on leur donne la parole,
les pères s'expriment !

Ils ont été plus de 900 à souhaiter témoigner de leur paternité suite à l'appel de l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère.

Etre père,
c'est être parent tout simplement

Les pères d'aujourd'hui revendiquent leur rôle de premier éducateur au même titre que les mères.

Exercer pleinement sa paternité nécessite de :

- combattre **les représentations sociales**
- faire bouger **le monde professionnel**
- faire sa place **lors d'une séparation**



Etre Père au quotidien

Apporter de l'affection
à l'enfant n'est pas très ancien.
Nous les papas des années 2000,
on a ça en nous très clairement.

Alexis

Autant les pères d'aujourd'hui s'inspirent de leur propre père pour transmettre les valeurs, autant ils s'éloignent sur la manière d'éduquer. 3/4 d'entre eux **se rendent plus disponibles et s'impliquent** davantage auprès de leurs enfants.

Quel est leur rôle principal ?

La moitié d'entre eux répond avant tout
«donner de l'affection» !

Etre père c'est s'occuper de ses enfants,
les élever pour qu'ils progressent dans la vie.
Je suis à leur écoute et disponible tout
le temps. Mickaël



La relation que j'avais avec mon papa était difficile. J'ai eu un manque de sa part de venir me voir jouer au théâtre, maintenant je suis très présent auprès de ma fille.

René

Même si le père reste dans la majorité des familles la **figure d'autorité** - avant tout par représentation sociale - ils sont 37% à l'évoquer comme une vision passéiste où pour eux, l'autorité se décline dorénavant chez les deux parents.

Besoin d'aide ? Seuls 10% des pères ont déjà participé à une action de **soutien à la parentalité**. La plupart n'en ressentent pas le besoin, les autres ne les connaissent pas.

Ce que souhaitent les pères

Tendre vers un partage de tous les rôles éducatifs entre père et mère



Etre Père et travailler

Nous avons besoin de plus de souplesse sur nos horaires pour être davantage présents auprès des enfants. Et surtout que les patrons évoluent avec nous...

Renaud

A la naissance des enfants, 30% des pères ont opéré **un changement professionnel**, dont 20% le choix d'un autre emploi. Par la suite, tous les pères interrogés -ou presque- se sont rendus disponibles au moins une fois sur leur temps de travail pour les enfants.



Quand il y a besoin, je prends une demi-RTT pour accompagner la classe de mon fils à la piscine.

Eric

Mais même si certains sont satisfaits de leur organisation familiale, la plupart d'entre eux voudraient s'investir davantage dans la vie de famille et aspirent à **une articulation travail/famille plus souple**.



Le congé sabbatique, des horaires de travail assouplis pour partager plus de temps avec sa famille, le télétravail... restent encore très peu développés et encore moins encouragés.

Malik

Manque d'information sur leurs droits (congé de paternité), réticences avérées ou ressenties des employeurs, insuffisance d'aménagements possibles, peur d'être jugés par les collègues... **les freins à être «père et au boulot» sont autant dans la non-reconnaissance du rôle de père dans le monde du travail, que financiers.**

Une paternité assumée constitue un frein à ma carrière*.

* 30% des pères déclarent être confrontés aux mêmes problèmes que les mères.



Le congé parental en questions

Seuls 30% des pères connaissent la réforme du congé parental de 2014, obligeant «l'autre parent» à prendre 6 mois de congé parental pour bénéficier de sa totalité.

Seuls 6% d'entre eux ont choisi de prendre ce congé, représentant un trop grand «manque à gagner» pour la majorité des pères, dans un contexte où les salaires entre hommes et femmes ne sont pas équitables.

40% des pères préféreraient arrêter ou diminuer leur activité «plus tard», au-delà des 3 ans de l'enfant, pour être disponible lors de l'adolescence ou en cas de maladie/handicap.

Je préférerais que ma femme ait droit aux 36 mois du congé parental.

Nicolas

Je me suis mis à 80% pour le deuxième. Je ne perdais pas trop et je voyais mes enfants un peu plus.

Mathieu

Le congé parental ? Ma femme perdait 100 € et moi 600 €. La question ne s'est pas posée !

Sébastien

Je pense que le congé parental doit être laissé au choix des parents en fonction de leurs envies et du budget de la famille. Que la loi l'impose, pour moi, ce n'est pas bon.

Gwenael

Passer à temps partiel n'est pas complètement admis. Quand j'aborde le problème et propose des solutions, j'ai l'impression d'être en transgression.

Thierry

Ce que souhaitent les pères

Une meilleure prise en compte de la paternité dans le monde du travail

- **plus de souplesse** dans les temps de travail pour être plus présents auprès des enfants
- **une information claire** sur leurs droits liés à la paternité (congé paternité, congé enfant malade, congé parental...)
- **un changement de regard** sur la paternité dans le milieu professionnel



Etre Père solo

J'ai été obligé de ne pas avoir la garde alternée pendant les 2 premières années, d'être considéré comme une sorte de «sous-parent», devant me satisfaire d'un droit de visite. Ca m'a gâché la vie, j'étais bouffé par le sentiment d'injustice de ne pas pouvoir prendre mes responsabilités.

Nathan

Les pères font le constat d'une inégalité de traitement en cas de séparation : garde principale généralement attribuée aux mères, garde alternée accordée difficilement dans les premières années des enfants, pas d'aide au logement possible quand les enfants sont déclarés à la charge de la mère, charge d'enfants pas systématiquement prise en compte lors de l'attribution d'un logement social...

le maintien du lien père-enfant est mis à mal.

On a le sentiment que si tu veux être un bon père, tu paies et tu te tais. Je suis obligé de prendre un appartement avec une chambre pour mes enfants, mais moi je n'ai pas d'aide. Je paie la pension alimentaire alors que j'achète leurs affaires quand ils viennent chez moi... tout ça mériterait d'être revu.

Célestin

S'il y a un problème à l'école : enfant malade, comportement... seule la maman est prévenue.

Vincent

Je voulais un logement plus grand avec 3 chambres pour accueillir mes enfants, mais on m'a dit que je n'y avais pas droit parce que je n'avais pas de gosse !

Fabien

Ce que souhaitent les pères solos

Une plus grande équité entre mères et pères séparés

- **Justice** : être reconnu comme parent au même titre que les mères et le partage équilibré de la résidence des enfants
- **Enseignement** : être destinataires des informations autant que les mères
- **Logements sociaux** : la reconnaissance de la charge d'enfants
- **Prestations familiales** : le partage des aides au logement
- **Société** : l'évacuation des clichés et des généralisations



Les pères attendent un changement de regard

28% des pères ont le sentiment que **les professionnels de l'enfance** (personnel de crèche, enseignants, animateurs...) s'adressent d'une manière différente au père et à la mère.

38% des pères considèrent que l'image que transmettent **les médias** d'eux est caricaturale et décalée de la société d'aujourd'hui.

42% des pères trouvent les décisions **des juges**, fixant la résidence des enfants, injustes et inéquitables.

30% des pères ont ressenti des réticences dans **leur milieu professionnel** à des aménagements liés à leur paternité.

Faites-nous confiance !

Omar



La nounou ne me parle pas de mon fils de la même manière qu'avec ma compagne, elle n'aborde pas les sujets avec les mêmes détails

Franck

Que les tribunaux changent un peu leur façon de voir le père, les JAF considèrent toujours plus la mère !

Marius

A la crèche, il y a toujours l'a priori du papa qui suit ses enfants de loin, on s'adresse donc plutôt à la maman !

Roberto

Dans les manuels scolaires, on voit encore la maman qui s'occupe des enfants pendant que le père est au travail...

Sébastien

J'ai été contacté par une journaliste qui recherchait un père solo «normal», qui appelle sa mère à la rescousse. Je pense que le regard public, médiatique, judiciaire reste dans les clichés.

Célestin,

Il est nécessaire de faire évoluer l'image du père, la société est encore trop machiste !

Célic



Quelques chiffres :

Mesures employeur

→ **52%** des pères ne bénéficient d'aucune mesure de leur employeur facilitant l'articulation vies familiale et professionnelle (congé enfant malade rémunéré, télétravail, aménagement des horaires...)

Liens père solo-enfant

→ **75%** des pères solos déclarent que les liens avec leurs enfants se sont renforcés depuis la séparation

→ **51%** des pères séparés ont très régulièrement des contacts avec leurs enfants quand ils ne sont pas chez eux

Les pères solos interrogés par questionnaire ont la garde alternée ou principale des enfants.

Congé paternité

(Après la naissance, congé de 11 jours ou 18 jours pour les naissances multiples)

- **84%** des pères l'ont pris
- **27%** en ont pris connaissance par leur employeur
- **6%** ne le connaissent pas

Congé parental

(congé à temps plein ou partiel d'1 an pour un enfant et de 3 ans pour les suivants)

- **6%** des pères l'ont pris
- **14%** ne le connaissent pas

Liens père-enfant

→ **58%** des pères accompagnent régulièrement les enfants à l'école

→ **44%** des pères passent régulièrement du temps seul avec les enfants

Rapport complet
téléchargeable sur

www.udaf38.fr

L'enquête

La paternité se vit et s'invente.

Père de jeunes enfants, père d'ados, père au boulot, père solo... la palette est large.

Paternité et vie familiale, vie professionnelle, vie d'homme, regard posé, besoins, attentes...

les papas se sont exprimés.

L'enquête s'est déroulée de mars à juin 2014 :

→ 879 pères ont répondu à un questionnaire envoyé à leur domicile (4000 allocataires de la Caf de l'Isère sollicités, soit 22% de retour)

→ 41 pères volontaires ont participé à un entretien semi-directif

Dans le rapport complet, vous trouverez des spécificités en fonction de l'âge des enfants ou d'effets de génération, qui illustrent **l'évolution du rôle de père.**

L'Observatoire de la vie familiale

Piloté par le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales et l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de l'Isère, l'Observatoire de la vie familiale **interroge les familles iséroises** pour connaître leur vécu, leurs pré-occupations, leurs attentes, en faire émerger des constats et des propositions,

leviers pour débattre des dispositifs et outils existants.



Bernard Tranchand, président de l'Udaf

Comme en témoignent ces pères et comme l'avait dénoncé l'Udaf : la majorité des familles ne partageront pas le congé parental. Essentiellement par obligation financière, les pères ne prendront pas «leurs» 6 mois de congé. Les familles vont donc devoir trouver, et le plus souvent avec difficulté, un mode de garde plus tôt, avant l'entrée à l'école... une situation préjudiciable pour l'organisation et le budget des familles. Elles doivent absolument recouvrir leur libre-choix !



Brigitte Périllié, vice-présidente du Conseil général en charge de la Famille et de l'Égalité femme-homme

Les pères souhaitent être traités de la même manière que les mères, ce qui au-delà de la parentalité, questionne l'égalité femmes-hommes... Pour aller plus loin, l'Observatoire mènera la même enquête auprès des mamans en 2015, afin de mieux comprendre ce que vivent les pères et les mères de notre département, sur les questions d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle par exemple.



Michèle Moros, présidente de la CAF

L'étude fait ressortir, entre autre, les interrogations des pères séparés ayant les enfants en garde alternée, seuls ou dans une situation précaire. Pour les soutenir, la CAF leur apporte une aide spécifique par son action sociale, visant à améliorer les conditions d'accueil ponctuel de l'enfant pendant le séjour de l'enfant avec le parent non gardien.



Les **Familles** ont la parole

10^e Enquête

→ Rapport complet téléchargeable sur www.udaf38.fr



Observatoire de la vie familiale

ovf38@udaf38.fr • 04.76.85.13.24
Udaf, 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble
www.udaf38.fr